OEA/Ser.W

CIDI/INF.528/22

 20 octobre 2022

 Original: espagnol

NOTE DE LA MISSION PERMANENTE DE LA COLOMBIE, PAR LAQUELLE ELLE FAIT PART DE LA DÉSIGNATION DE SA REPRÉSENTANTE SUPPLÉANTE, LA MINISTRE SANDRA LUCIA MIKAN VENEGAS, COMME CANDIDATE À LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION DES QUESTIONS DE MIGRATION (CAM) POUR LA PÉRIODE 2022-2023

***MISSION PERMANENTE DE LA COLOMBIE***

CIDRP03725F04

***PRÈS L’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS***

MPC/OEA No 1571.1/2022

 La Mission permanente de la Colombie près l'Organisation des États Américains (OEA) présente ses compliments au Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI), en sa qualité de Secrétariat de la Commission des questions de migration (CAM), pour donner suite à la note MPC/OEA no 1571/2022 concernant la candidature de la Colombie à la présidence de la CAM pour la période 2022-2023.

 À cet égard, elle a l’honneur de signaler qu’elle a désigné Mme Sandra Lucia Mikan Venegas, Ministre plénipotentiaire de cette Mission permanente, pour exercer cette présidence, sous réserve de confirmation par les États. La Mission permanente demande par conséquent au SEDI de bien vouloir communiquer cette mise à jour à toutes fins utiles, aux fins d’officialisation lors de la prochaine réunion du Conseil interaméricain pour le développement intégré.

 La Mission permanente de la Colombie saisit l'occasion pour renouveler au SEDI les assurances de sa plus haute considération.

Washington, D.C., le 19 octobre 2022

Secrétariat exécutif au développement intégré

Organisation des États Américains

En ville.-